

## **Motion déposée au CA du lundi 30 Novembre 2020**

Nous avons appris vendredi dernier que trois enseignants du lycée Mauriac à Bordeaux venaient de recevoir une lettre de la Rectrice afin de les informer qu'elle initiait une procédure disciplinaire contre ces collègues à la suite de la mobilisation contre la passation des E3C il y a 9 mois.

Après les sanctions arbitraires prononcées par la Rectrice de Poitiers contre quatre enseignants du lycée de Melle, c'est au tour de la Rectrice de l'Académie de Bordeaux de s'en prendre aux personnels qui participent à des mouvements sociaux.

Actuellement les professeurs s'efforcent de trouver les moyens adéquats leur permettant d'assurer une continuité pédagogique pour leurs élèves dans des conditions rendues difficiles par la pandémie. Ils ont besoin de la confiance de leur hiérarchie et pas d'une politique répressive vis à vis de celles et ceux qui osent continuer à porter des revendications.

Nous souhaitons exprimer tout notre soutien à ces collègues et demandons l'abandon de toutes les poursuites à leur encontre.

L'équipe enseignante du Collège François Mitterrand à Créon